Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 63 (1971)

Heft: 3

Artikel: Que sont, que font les fédérations affiliées à l'USS? : Le portrait de la Fédération suisse du personnel des services publics (VPOD)

Autor: Kaufmann, Jürg

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-385621

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Que sont, que font les fédérations affiliées à l'USS?

Le portrait de la Fédération suisse du personnel des services publics (VPOD)

Par Jürg Kaufmann, Zurich

«Mais le passé n'a pas d'importance.
Ce qui compte, c'est l'avenir».
Oscar Wilde

Introduction

Ces paroles d'Oscar Wilde, placées en tête de cet article, ont pour but d'éclairer un fait: le sens et l'importance d'une institution – la VPOD ne prétend pas ne pas en être une – ne sauraient plus être définis aujourd'hui au moyen d'un tour d'horizon historique. Ils sont trop nombreux en effet les exemples tendant à donner un caractère mythologique à l'histoire; elles sont légions les histoires dorées sur tranche que nous a léguées un passé glorieux au sujet de l'une ou l'autre institution.
Si, à l'heure actuelle, nonobstant la multiplication des critiques dirigées contre ce qui est institutionnalisé, une institution est encore en mesure de s'affirmer et de justifier sa raison d'être, ce n'est certainement pas en se référant à son passé qu'elle peut le faire, mais uniquement selon les perspectives d'avenir qu'elles peut offrir.
Cela ne signifie toutefois pas qu'à l'instar de ce que dit Oscar Wilde le passé soit en quelque sorte un bateau en train de couler et qu'il s'agit de quitter au plus vite. Dans la mesure où il représente une expérience ratée, le passé reste simplement le passé; il a par contre toute sa signification dans la mesure où il a ouvert la voie à des possibilités de transformation.
En fonction de cette optique, nous pensons être autorisé à évoquer ici l'œuvre d'un homme qui marqua de sa forte personnalité les débuts de la VPOD. Il s'agit d'Herman Greulich, de cet homme qui, en quelque sorte, porta le mouvement ouvrier suisse sur les fonts baptismaux, luis donna les impulsions nécessaires, lui insuffla l'esprit du socialisme et de la liberté. Cela c'est de l'histoire. Cette histoire, quelles incidences a-t-elle eues à l'époque, quelles ont été ses répercussions sur les temps actuels? Nous répondrons sans faire de grandes phrases: Greulich portait les cheveux longs! Il avait une barbe! Il était travailleur étranger! Interrogeons-nous maintenant pour définir notre attitude face à ces caractéristiques. Nous ne pour-

rons donner de sens aux faits de l'histoire que dans la mesure où nous saurons les concevoir comme les prémices de tâches à la solution desquelles nous devons nous atteler aujourd'hui, dans la mesure aussi où nous aurons le courage de faire des comparaisons. La tâche qui m'incombe, je la conçois ainsi: le thème «Qu'est-ce que la VPOD» doit engager celui qui est chargé de le développer à prendre position envers «son syndicat». Cette prise de position implique une référence à l'histoire de l'organisation, la nécessité de disséquer le présent et celle de dessiner des perspectives d'avenir.
Quelles que soient l'optique et les conceptions d'un individu, son appartenance à n'importe quelle institution sera toujours marquée par des contradictions presque insurmontables opposant ledit individu à l'institution. Mais cette contradiction, on ne la résorbera pas en divinisant l'institution – l'exemple du culte de la patrie devrait nous servir de mise en garde; il faut, au contraire, que chacun s'efforce en permanence de surmonter ces contradictions dans son for intérieur.
Après un bref rappel historique, il m'incombera la tâche de passer en revue la structure de la fédération et sa composition. Les trois piliers sur lesquels repose la VPOD: son histoire, ses membres et sa structure, conduisent à l'essentiel: *la mission politique qui lui incombe.*

L'histoire

C'est le 19 novembre 1905 que fut fondée à Zurich la Fédération suisse des ouvriers des communes et des Etats. Depuis 1891 déjà, des organisations locales des ouvriers des services publics s'étaient constituées à Bâle, Zurich, Berne et Genève et, depuis 1903, des velléités se manifestèrent de grouper ces associations locales en une fédération suisse.

Dates et faits importants de la période 1891–1939

1891 A Bâle – Association des ouvriers de l'Etat réunis.

1893 A Zurich – Association des ouvriers de la Ville.

1895 A Berne – Association des ouvriers communaux; à Bienne – Association des ouvriers de l'éclairage et des canalisations.

1898 A Bâle – Association des ouvriers de l'éclairage et du service des eaux.

1902 A Winterthour – Association des ouvriers de l'eclairage et du service des eaux.

1905 Association des ouvriers communaux de Winterthour et environs; Genève – Association locale des ouvriers communaux.
1er congrès fédératif à Zurich. Constitution de la Fédération suisse des ouvriers des communes et des Etats le 19 novembre, au restaurant «Grütliheim». Président: Herman Greulich.

1906 La grève des ouvriers métallurgistes à Zurich et la mobilisation de la troupe pour lutter contre les grévistes forgent l'idée de solidarité envers les ouvriers de l'économie privée. La grève générale est envisagée.

1907 Vive intervention de Greulich au Grand Conseil municipal de Zurich lors de la revision du Règlement de commune afin d'obtenir une réglementation progressiste des conditions de travail des ouvriers des services publics de la ville.

1908 Herman Greulich est élu au Conseil national.

1916 Vague de renchérissement! La lutte est engagée pour obtenir la compensation de l'augmentation du coût de la vie.

1918 La grève générale produit également des remous dans les rangs des ouvriers des Etats et des communes. Des représailles sont décidées contre les briseurs de grève; il en résulte des actions pénales contre une série de collègues, dont deux membres du comité central.

1919 Grève générale à Bâle et à Zurich. Il s'agit de la grève dite «du mois d'août»; notre fédération y est aussi impliquée. Des représailles et licenciements en résultent, qui mettent fortement à contribution notre caisse.

1920 Importante lutte dans le bâtiment. 14 000 ouvriers du bâtiment sont victimes du lock-out et une grève de plusieurs semaines s'ensuit. Grande action de solidarité de l'USS. Décision: chaque ouvrier organisé fait le sacrifice d'un salaire journalier.

1921 En date du 8 juillet, Hans Oprecht est élu président central de la fédération.

1922 Message du Conseil fédéral du 19 mai relatif à l'introduction de la semaine de 54 heures. Les Chambres fédérales approuvent ce message lors de la session de juin. Le référendum est lancé. La fédération l'appuie énergiquement et s'associe à l'action dirigée contre cette prolongation de la durée du travail.

1924 La fédération change de nom. Elle se dénommera à l'avenir «Fédération suisse du personnel des services publics». L'organe fédératif de langue allemande sera transformé et s'intitulera «Der öffentliche Dienst». Pour la première fois, des cours régionaux sont organisés Zurich, Bâle, Berne et en Suisse romande, à l'intention des membres des comités, des caissiers et des reviseurs.

1925 Participation active de la fédération à la propagande en faveur de l'initiative Rothenberger visant à l'introduction d'une assurance vieillesse, invalidité et survivants. Lors de la votation fédérale du 24 mai, cette initiative est rejetée.
Le collègue Herman Greulich, qui la même année avait encore participé au congrès fédératif de Genève, décède le 8 novembre.

1927 Le président Hans Oprecht est simultanément élu secrétaire central.

1928 «Zurich la rouge» suspend partiellement l'exploitation des transports en commun le 1er mai, avec l'autorisation du département fédéral des chemins de fer. Quelques autres villes suivent son exemple.

1929 Signes avant-coureurs de la crise économique; krach boursier aux Etats-Unis.
Nous intensifions nos efforts afin d'obtenir que les ouvriers soient également mis au bénéfice du salaire mensuel.

1930 Début de la grande crise économique mondiale.

1931 Les bases du régime actuel semblent ébranlées (krachs bancaires, effondrement des grands konzerns mondiaux).

1933 Partout, la lutte doit être menée contre les baisses de salaire.

1935 De nouvelles baisses de salaire sont imposées dans l'économie privée et dans les services publics. Un «Plan du travail» est mis sur pied, et sa réalisation confiée à un office de planification dont le financement est partiellement assuré par la fédération. Le congrès du PSS approuve le «Plan du travail» qui est érigé en programme du parti.

1938 La guerre menace. La peste noire et brune de fascisme et du national-socialisme s'étend.

1939 La Deuxième Guerre mondiale éclate. Alors que les travailleurs ne se sont pas encore remis de la crise économique, de nouveaux et lourds sacrifices leur sont imposés.

On ne saurait retracer l'histoire de la VPOD sans évoquer l'œuvre de certains hommes qui marquèrent fortement la fédération de leur personnalité, qui lui sacrifièrent une grande partie de leur existence. La période se situant avant la Première Guerre mondiale, c'est-à-dire celle allant de la fondation de la VPOD jusqu'à l'époque des grandes luttes ouvrières qui suivirent la guerre, fut fortement influencée par le grand chef ouvrier que fut *Herman Greulich.*
La période de l'entre deux guerres et celle de la Deuxième Guerre mondiale fut l'ère de *Hans Oprecht* qui, durant toutes ces années, marqua de son sceau l'histoire de la fédération. Ces années ont con-

tribué de manière décisive à façonner notre mode de penser: l'attitude de la classe ouvrière suisse face à la terreur brune et aux accès de faiblesse de notre bourgeoisie fut sans équivoque. C'est la grève générale qui avait donné cette confiance en soi à l'ensemble du mouvement syndical suisse. Cette force fut des plus nécessaires dix ans après cet événement pour lutter contre le frontisme qui, à l'époque, eut une singulière emprise sur certains de nos concitoyens.
Après la Deuxième Guerre mondiale, une profonde mutation se produisit chez nous dans le domaine politique: *l'ennemi avait été anéanti!* On l'avait combattu pendant 15 ans. – Pendant 15 ans, la solidarité et le courage de l'ensemble du mouvement ouvrier suisse furent mis à l'épreuve. On était prêt! «La préparation, c'est tout» – mais chacun sait qu'un état de préparation qui n'est pas utilisé peut engendrer des psychoses.
Si l'on jette un regard rétrospectif sur la période qui suivit la Seconde Guerre mondiale, il faut bien admettre qu'après l'anéantissement de l'ennemi nazi, la plupart des peuples européens s'ingénièrent à trouver une sorte de remplaçant de cet ennemi qui était presque devenu nécessaire. Cette attitude conduisit *sans détour à la guerre froide* et il n'est certainement pas exagéré de dire que c'est dans les pays où l'on était resté à l'abri des horreurs de la guerre chaude que l'on fit preuve de la plus grande ardeur au combat.
La guerre froide ne constituera certainement pas un chapitre glorieux de l'histoire de notre pays, mais il faut toutefois reconnaître que de très larges milieux du mouvement ouvrier suisse ne se laissèrent pas gagner par l'hystérie des responsables de la guerre froide. L'attitude de la VPOD ne fut jamais ambiguë: C'est avec résolution, objectivité et sans passion politique qu'elle surmonta les embûches de la guerre froide. Le collègue *Max Arnold* – secrétaire-dirigeant de la VPOD depuis 1946 – sut alimenter la politique de la fédération en puisant aux sources traditionelles du mouvement ouvrier et tenir ainsi la VPOD à l'écart des entreprises absolument insensées de ceux qui s'étaient ligués pour pratiquer la guerre froide.
Tels sont, brièvement résumés, les principaux faits de l'histoire. Mais il ne faut pas oublier que derrière l'histoire il y a toujours l'homme. Et *au centre de l'image que constitue un syndicat, on trouve le membre.* Les membres groupés au sein de la VPOD sont les plus hétérogènes qui soient: en effet, le jardinier de la ville y voisine avec le juge au tribunal de district, l'infirmier en psychiatrie avec l'instituteur, l'ouvrier de la voirie avec le musicien de la radio, le wattman avec le conseiller municipal. Cette structure est toute différente de celle que l'on connaît dans d'autres syndicats où l'égalité de la profession, ou tout au moins l'analogie de la profession, constitue le fondement essentiel de l'organisation. Il en va tout autrement à la VPOD qui reflète la grande diversité des métiers et fonctions qu'on trouve dans les services publics.

Effectifs de la VPOD

Les pricipaux groups professionnels à fin 1969

Administration et tribunaux	2656
Usines électriques	3950
Usines à gaz	1816
Services des eaux	578
Tramways, autobus	3550
Navigation aérienne	1495
Voirie, travaux publics	4252
Jardins, parcs, cimetières	1137
Forêts	324
Ordures ménagères	582
Etabl. de sport et de bain	238
Médecins, techn.-dentistes	71
Hygiène publique	66
Entretien et nettoyage	1261
Enseignants	1082
Théâtres, musique, film, Radio, TV	1086
Expositions, lab. d'essai, haras féd.	300
Hôpitaux	1581
Cliniques psychiatriques	1717
Maisons d'éducat. et d'internement	161
Pénitenciers	235
Assistance sociale	574
Etabl. militaires	2226
Police	595
Sapeurs-pompiers prof.	373
Abattoirs	172
Salines	74
Divers	476
Retraités	6588

Cette grande variété de catégories professionelles est tout à la fois ce qui fait la faiblesse et la force de la VPOD. Comment faut-il interpréter cela? Toute personne quelque peu versée dans les questions d'organisation se rend compte qu'il est beaucoup plus difficile – vu sous l'angle syndical classique – d'organiser selon un même schéma des travailleurs de professions diverses, travaillant à des endroits différents, que des travailleurs occupés sur la même place. Une telle difficulté peut être surmontée – elle l'a été. Il ne faut pas oublier toutefois que la diversité des professions engendre des besoins divers en ce qui concerne la forme des institutions, au même titre qu'elle crée des opinions diverses en ce qui concerne les méthodes de lutte syndicale. Lorsque ces opinions sont par trop divergentes, ceci peut conduire à un sérieux affaiblissement, mais cela peut être simultanément aussi à l'origine d'une puisance renforcée. Dans la mesure où la fédération parvient à établir un véritable ordre de priorité en ce qui concerne les revendications à faire valoir, et si la force de persuasion est suffisante, elle pourra, à condition que la solidarité ne soit pas un mot vide de sens, canaliser la multitude des opinions pour les transformer en un courant puissant qui permettra l'éclosion de nouvelles idées, de nouveaux mots d'ordre pour la lutte, de nouvelles forces.
Un tel processus n'est jamais terminé à la VPOD. Vers ce courant s'acheminent en permanence de nouveaux ruisseaux qui nécessi-

tent une adaptation permanente de l'organisation et des moyens. (Signalons, à titre d'exemple, la création d'une section «Culture», le 7 juillet 1970, et celle d'une Union suisse des journalistes, qui s'est constituée sous forme de section de la VPOD le 10 octobre 1970).
L'enceinte dans laquelle ces opinions s'affrontent c'est en premier lieu la section. C'est au sein de ce groupe de base que les dés sont d'abord jetés. Ce qui réside dans l'intérêt de l'ensemble de la fédération peut être porté à la connaissance des membres et de l'opinion publique par la voie de la presse fédérative. Les trois éditions des journaux fédératifs «Der öffentliche Dienst», «Les Services publics» et «I Diritti del Lavoro», resp. la page réservée à la VPOD dans cet hebdomadaire, sont en permanence à disposition des membres qui peuvent y exprimer et y confronter leurs opinions; c'est de ces confrontations que doivent naître les priorités.
Il serait erroné de ma part de vouloir uniquement souligner la disparité existante en ce qui concerne la structure professionelle. Il y a quelque chos d'essentiel qui donne un sentiment de cohésion à l'ensemble des membres de la VPOD: *tous sont au service de la collectivité,* donc au service de l'Etat. J'entends par ce mot ce qui dans notre pays est investi de fonctions publiques: la Confédération, les cantons, les communes, de même que les entreprises mixtes à caractère public.
Cet esprit de cohésion est vital pour une fédération et, si l'on veut faire une analyse objective de ce qu'est la VPOD, il est nécessaire de définir aussi comment nous concevons le rôle de l'Etat dans le régime qui est le nôtre. Dans notre pays, on a tendance à vouloir faire accroire que tout ce qui vient de l'Etat ou touche à l'Etat aurait un caractère contradictoire. Une société qui dresse des autels à l'économie libérale (il faut lire «l'économie du plus fort») ne verra jamais rien d'autre dans l'Etat qu'un mal nécessaire. Cet Etat, il n'a son utilité que lorsqu'il peut être mis au service d'intérêts privés, lorsqu'il symbolise l'autorité et qu'on en fait en quelque sorte un objet de culte qui a nom «patrie». Dans un tel régime, la devise «Un pour tous – tous pour un!» ne peut avoir que le sens d'un vœu pieux, exprimé du bout des lèvres. Pour le travailleur de l'Etat – cette expression étant prise dans le sens large du terme – cela ne peut pas signifier autre chose que d'être considéré comme un «mal nécessaire» par de larges milieux de cette société. Les boutades de caractère douteux qui se colportent et tendant à assimiler les fonctionnaires à des budgétivores et à des fainéants, les polémiques au sujet de mesures d'étatisation qui reviennent à tout bout de champ dans une certaine presse sont autant d'éléments qui doivent inciter les agents des services publics à épauler la politique de leur syndicat qui critique et condamne à juste titre les vicissitudes du régime.
Ce sont toutes ces raisons qui font que de tout temps la VPOD a eu un *engagement politique.* Son histoire est étroitement liée aux contro-

verses qui se déroulent sur le plan politique et vu que l'histoire se tisse jour après jour, tout en constituant le canevas du programme d'avenir, on ne peut valablement expliquer ce qu'est la VPOD et ce à quoi elle aspire qu'en nous penchant sur

son programm de travail

A cet égard également, on doit se borner ici à dessiner de grandes lignes, à donner des flashes en quelque sorte, étant entendu que ce que nous écrivons à ce sujet traduit avant tout l'opinion personnelle que se fait un individu de «son syndicat». Aucun programme de travail de la VPOD n'a jamais eu le sens d'un dogme absolu – chaque programme que s'est donné la VPOD a toujours constitué un appel à l'esprit critique de la base. Les programmes exclusifs conduisent inéluctablement à un durcissement sur le plan idéologique – ils sont toujours des moyens qui rendent les individus esclaves d'une institution quelconque.
Ce à quoi aspire la VPOD – et c'est ceci qui compte avant tout – figure dans son «Programme de travail», adopté par le congrès fédératif de 1964 tenu à Lucerne. Les thèses que celui-ci contient sont groupées sous trois chapitres principaux: *Pour une vie meilleure – Des droits accrus – Une économie saine*
Qu'est-ce que cela peut bien signifier? Nous vivons bien – nous jouissons de droits démocratiques et, si nous considérons la richesse des étalages de nos magasins, notre économie est saine!

Pur une vie meilleure

Examinons cette revendication d'un peu plus près.
Dans ce pays caractérisé par la surabondance des biens, tout le monde est-il comblé? Ou n'existe-t-il pas au contraire, camouflées dans les recoins de notre miracle économique, diverses ombres constituées par la situation des paysans de la montagne, des vieillards qui n'ont que les modestes rentes de l'AVS pour vivre, la gêne dans laquelle se débattent maints individus et maintes familles, victimes innocentes de la maladie? Est-il exagéré de dire qu'au cours de ces dernières années, les bénéfices se sont accrus beaucoup plus fortement que les salaires? Que les différences entre ceux qui sont riches et ceux qui ne sont pas tout à fait pauvres sont devenues plus grandes encore que celles existantes entre riches et pauvres il y a 70 ans? Ce sont en l'occurrence tout autant de questions auxquelles chaque salarié des catégories inférieures peut répondre lui-même. Le fait de posséder un appareil de TV ou une automobile ne

signifie pas qu'on a véritablement accédé à une vie meilleure. Il ne faut en effet pas se laisser abuser, car il est incontestable que l'amélioration de la situation matérielle des travailleurs n'a pas eu pour corollaire un enrichissement sur le plan culturel et de l'éducation. L'accès à ces biens est encore une chasse gardée et ce ne sont pas les artifices déployés pour pousser toujours davantage à la consommation qui aideront à lever ces barrières. La différence entre ceux qui possèdent le savoir et ceux qui ne le possèdent pas ne se réduit pas; elle va au contraire augmentant parce que, de plus en plus, c'est vers un accroissement de la rentabilité économique que s'oriente l'éducation. Revendiquer «une vie meilleure», cela équivaut à vouloir créer des conditions devant *permettre à l'homme de devenir véritablement homme.*

Des droits accrus

La démocratie ne saurait se limiter aux questions politiques, ceci *aussi longtemps que la politique ne jouera pas d'autre rôle que celui que lui laisse l'économie, c.-à-d. celui du parent pauvre.* Les droits du salarié sur son lieu de travail restent basés sur un contrat de travail qui, dans son essence, ne fait que confirmer le principe selon lequel la prestation de travail est assimilable à une marchandise qu'on vend et qu'on achète. Ce principe inhumain ne pourra être battu en brèche que si l'on se décide à franchir *un pas décisif: celui de la codécision.* Le processus de la démocratisation ne s'arrête nulle part, pas plus devant le portail d'une fabrique qu'à la porte des écoles ou à l'entrée des entreprises publiques. Celui qui considère la notion de «démocratie sur les lieux du travail» comme une chose irréalisable ne croit pas à la démocratie politique qu'il met abusivement au service de son autoritarisme.

Une économie saine

Celui qui entend juger de la santé d'une économie en se basant uniquement sur les étalages des magasins et sur la satisfaction des besoins des consommateurs, tout en fermant les yeux devant les sous-produits de la société de consommation, voit les choses à travers une lunette déformante.
La pollution de l'environnement qui partout s'est installée est le signe visible de *l'incapacité totale de l'économie dite «libérale».* La pollution des cours d'eau, des lacs, de la mer et celle de l'air que nous respirons sont des témoins on ne peut plus éloquents du manque d'égards qui caractérise les actuels principes régissant l'économie. Nous ne pensons pas qu'une solution patentée ait été trouvée pour

assainir cette économie – dans les pays qui ne sont pas soumis à un régime capitaliste, la pollution de l'environnement est également devenue une grave menace.
Ceci signifie que quel que soit le régime politique, les théoriciens de l'économie moderne font de la production un fétiche. La question se pose dès lors de savoir quel serait le système, quels seraient les comportements capables de surmonter cette folie qui caractérise notre époque. Ce qui est certain, c'est que pas plus un camp que l'autre – subjugués qu'ils sont par leur idéologie et dont le champ de vision est entravé par les monuments qu'ils ont érigés en l'honneur de ce qu'ils considèrent comme leurs dieux – ne sont en mesure de mettre en œuvre un processus de renouveau humanitaire. Une modeste possibilité dans ce sens est définie dans le programme de la VPOD.
A quoi peuvent servir les programmes, les appels, les idéologies si on ne les met pas en pratique? A rien: ils restent des objets de décoration, des mots vides de sens.
Les programmes syndicaux doivent être réalisés et la VPOD a accompli un pas important dans cette direction il y a une année et demie. Elle a créé *une école syndicale: l'Institut Trigon.*
Si l'on entend transformer la société, il faut commencer par s'éduquer; les membres ne doivent pas seulement obtenir la possibilité d'apprendre à connaître leur syndicat; il faut qu'ils puissent être confrontés avec les principaux systèmes qui régissent actuellement la société et ceci doit avoir pour effet d'éveiller leur sens critique.
C'est en fonction de cette nécessité avant tout que les membres doivent être formés sur le plan syndicalo-politique, sans bien entendu négliger pour autant les besoins des membres en ce qui concerne les possibilités de perfectionnement professionnel. Le syndicat d'aujourd'hui doit fourbir ses armes pour lutter avec le monde de demain. Et dans ce but, il ne saurait se satisfaire d'un recours à de vagues prévisions; il doit se servir des moyens que lui offrent les sciences politiques modernes. Les membres doivent être rendus conscients des possibilités que peuvent conférer les connaissances dans le domaine de la sociologie, de la philosophie et des sciences économiques pour faire face aux luttes qu'ils devront affronter à l'effet de créer un monde plus humain. Il est clair qu'un tel programme éducatif vise avant tout à aiguiser le sens critique des membres. Ce n'est que par ce moyen que nous pourrons remédier aux vicissitudes et aux maux existants. Le syndiqué devrait être rendu conscient du fait qu'au-delà de tous les plans pratiques, il y a la nouvelle réalité.
Il devrait connaître clairement les contours de son institution et il faut qu'il soit en mesure – en se référant à sa propre fantaisie – de se faire une idée de ce que devrait être la Société de demain.